

**GENDARMERIE NATIONALE**

GRUPEMENT

COMPAGNIE

UNITE

Brigade de

PROCÈS VERBAL N° 928 / 1978

ANALYSE - RÉFÉRENCE

**PROCÈS-VERBAL**

PIÈCE N° 1

DE

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS. (O.V.N.I.)

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

78306056

5.5.78

- OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS.
- REFERENCE: C.M. N° 32600 RA/GEND/T. Du 2 août 1968.
- TEMOINS: {
  - Addition pièce n° 2
  - Audition pièce n° 3

**CODÉ**

NOUS SOUSSIGNÉS

, et , gendarmes, agents de Police judiciaire.

VULES ARTICLES 20 et 75 du Code de Procédure pénale.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 8 mai 1978 A 19 HEURE(S), au bureau de notre brigade, se présentent deux personnes, en l'occurrence le nommé , étudiant, demeurant , à , et , commis en douane, demeurant , à

Ces personnes nous signalent que dans la soirée du 5-5-1978 entre 22 heures 45 et 23 heures 15, alors qu'elles se trouvaient en limite de , à proximité de la cité , elles auraient aperçu un OVNI

Cet objet serait passé à environ 50 mètres au-dessus d'elles, il avait la grandeur de 2 avions bout-à-bout, il possédait 3 lumières, une rouge à chaque extrémité, et une blanche au milieu, il se déplaçait sans bruit. Cet engin s'est ensuite déplacé à la verticale, et à ce moment une boule rouge s'est séparée, celle-ci a parcouru une certaine distance, et s'est ensuite séparée en deux. Une partie est revenue en direction de l'OVNI, et l'autre est partie en direction du

Aucun de ces témoins n'a vu cet objet se poser.

Au cours des services de nuit effectués et à l'heure de cette constatation par les témoins, nous avons remarqué le passage de plusieurs aéronefs qui évoluaient sans bruit, attendant l'autorisation d'atterrir sur l'aéroport , à , ce qui prêterait à confusion les dires des témoins.

FRG  
20.2.78

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES		DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT
DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Mr le Préfet du , à	LE 29 mai 1978
	<input type="checkbox"/> 2	Mr le Procureur de la République à.....	
	<input type="checkbox"/> 3	Mr le Général, Cdt la Région aérienne,.... à	
	<input checked="" type="checkbox"/> 4-5	Mr le Ministre des armées. Dtion Cie et justice militaire. à	
		ARCHIVE TRANSMISE AU STI	
		SIGNATURE (S)	

**GENDARMERIE NATIONALE**

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ **Brigade de**

P.V. N° **928 / 19 78**

**PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION**

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR **dix-sept mai mil neuf cent soixante-dix-huit,**  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **, gendarme, agent de Police judiciaire.**

VU LES ARTICLES **20 et 75** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons:

**, étudiant, demeurant**  
**, né le** **, à** **, qui nous déclare à**

8 heures 50:

""""Le 5 mai 1978, vers 22 heures 45, je me trouvais en compagnie d'un camarade **, qui réside** **, à**  
Nous étions à proximité du château d'eau route de **, à**

""""Lorsque entre 22 heures 45 et 23 heures 15, nous avons aperçu une boule blanche. Au départ, cet objet se trouvait au dessus de la centrale électrique du **. Cet objet s'est ensuite dirigé vers nous émettant deux lumières rouges clignotantes et une de couleur blanche fixe. Ces trois lumières avaient la forme d'un triangle. Cet objet se trouvait à environ 50 mètres du sol, et ne faisait aucun bruit, et mesurait environ 80 mètres de longueur. Il est passé au dessus de nous et s'est ensuite dirigé vers** **assez rapidement. Nous l'avons ensuite perdu de vue. Quelques instants après il a réapparu de nouveau se déplaçant à la verticale, pour se dirigé ensuite vers son point de départ. A ce moment, nous avons remarqué la présence d'une boule qui se séparait de l'objet, elle était de couleur rouge. Cette partie s'est dirigée vers le** **, et l'autre partie vers** **."""**

""""Nous avons observé l'évolution de cet objet pendant environ une heure, et ensuite tout a disparu."""

""""Le 17 mai 1978, à 9 heures 15:"""

""""Lecture faite personnellement, persiste et signe avec nous au cas net de déclarations."""

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ

Brigade

P.V. N°

928 / 19 78

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR dix sept MAI mil neuf cent soixante dix huit,  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), , Gendarme, Agent de Police Judiciaire,

VU LES ARTICLES 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 17 Mai 1978 à 18 heures 30 au bureau de la Brigade, entendons:

, commis en douane, demeurant  
à , né le à qui  
nous déclare:

" Vendredi 5 Mai 1978 vers dix heures trente alors que je me trouvais  
" devant le domicile de mon camarade cité  
" à , celui-ci m'a appelé de sa fenêtre en ces termes  
" "regarde dans le ciel". J'ai aperçu une boule blanche assez loin et  
" assez haut dans le ciel en direction de . Elle  
" était à mes yeux de la grosseur d'un ballon de foot-bal. Nous nous  
" sommes dirigés sur en marchant dans le sens de  
" l'objectif que nous venions d'apercevoir et sans le quitter des  
" yeux. Après avoir marché et parcouru environ un kilomètre nous avons  
" aperçu la boule se déplacer en descendant vers la terre ferme. Au  
" fur et à mesure qu'elle descendait nous avons distingué trois lumières  
" dont deux rouge et une blanche de la grosseur de clignotants de  
" voitures, mais elles étaient fixes. Les deux de couleur rouge se situaient  
" à chaque extrémité de la boule et la blanche au milieu. Cet  
" engin que nous avons pris pour un O.V.N.I. est descendu à hauteur  
" d'une tour de est passé à cette hauteur au-dessus de nos  
" têtes, sans bruit et s'est dirigé vers à l'horizon-  
" tal à grande vitesse mais toujours sans bruit. Nous nous sommes pré-  
" cipités et avons aperçu l'engin à l'horizon dans les champs comme  
" s'il était posé. Je précise que lorsqu'il est descendu au-dessus de  
" nos têtes et qu'il était à notre vue comme étant à terre à quelques  
" kilomètres, peut-être 6 ou 7, il faisait la longueur de 2 avions  
" caravelle mis bout à bout. Il était de la forme d'un cigare. A ce  
" moment là, je me suis aperçu que les feux rouge clignotaient à chaque  
" extrémité. Ils étaient séparés d'environ 200 mètres. Tout à coup cet  
" engin a décollé à la verticale sur une hauteur de plusieurs dizaines  
" de mètres et s'est mis en position horizontale pour se diriger vers  
" . Les lampes clignotaient toujours. Puis nous l'avons perdu  
" de vue. Mais, tout de suite après son départ, une boule rouge s'est  
" levée de terre, de la grosseur (un peu plus grand qu'un ballon de  
" foot-bal) puis s'est séparée en deux dans le ciel. Une partie s'est  
" dirigée vers et l'autre vers Le . A par-  
" tir de ce moment nous n'avons plus rien vu. Il était onze heures 15  
" environ.

-Le 17 Mai 1978 à 19 heures. Lecture faite personnelle-  
liste et signée  
LA PERSONNE ENTENDUE/ L'A.P.J